

**Cité « Michel Debré » : le Préfet persiste
Continuons à signer la pétition (disponible ce
midi à la sortie de la cantine)
Rassemblons-nous à 14h30 cour principale**

Notre intersyndicale a été reçue par le Préfet hier afin d'obtenir des explications et de manifester notre opposition aux modalités « d'inauguration » de la Cité Administrative.

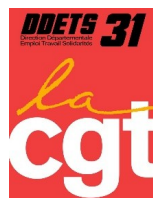
Sur le nom choisi, nous avons compris qu'il s'agissait d'une commande (pour ne pas dire d'un caprice !) du Premier ministre, qui ne mettra pourtant probablement jamais les pieds à la Cité d'ici la fin de son mandat. Le Préfet a déroulé les justifications attendues : l'homme était un « grand républicain », sa famille est liée à Toulouse, il faut regarder son œuvre dans son ensemble, toutes les personnalités ont des tâches dans leur dossier et il ne faut pas plaquer le regard d'aujourd'hui. L'administration assume donc son choix et s'estime légitime à l'imposer sans discussion aux agent.es.

Pour nous, ces arguments ne sont pas recevables : non seulement il est juste d'actualiser notre regard sur les actes des décideurs passés, mais de plus Debré était déjà réactionnaire à son époque ! Il s'est opposé à toutes les avancées sociétales majeures du dernier demi-siècle, et ses actions ont causé des blessures qui ne sont toujours pas refermées, en témoignent les réactions à La Réunion à baptême, dont celle du député Jean-Hugues RATENON : <https://www.clicanoo.re/article/politique/2026/05/12/enfants-de-la-creuse-jean-hugues-ratenon-demande-le-retrait-du-nom-de-michel-debre-dune-cite-administrative-a-toulouse>

Nous invitons donc l'ensemble des collègues à continuer à signer la pétition, que nous pourrons remettre au Préfet cet après-midi, et à participer au rassemblement midi à 14h30, rdv dans la cour principale.

Pour nous, le Préfet devrait avoir bien d'autres priorités pour la Cité administrative que de la rebaptiser, à commencer par régler tous les problèmes bâtimentaires qui dégradent fortement les conditions de travail des agent.es !

Lors de cette rencontre, nous avons également réaffirmé notre revendication de création d'une formation spécialisée santé sécurité et condition de travail (F3SCT) qui réunisse régulièrement les représentant.es du personnel de toutes les administrations et la préfecture, afin d'avoir une interface directe avec les décideurs pour toutes les questions communes aux différentes administrations. Le Ministre Amiel a annoncé aux organisations syndicales des Finances que des expérimentations à ce sujet pourront être conduites dans plusieurs Cité



administrative. Le Préfet a déclaré être d'accord pour s'inscrire dans ce cadre s'il est confirmé. On espère donc que ce dossier puisse enfin avancer !

Enfin, nous avons porté la mise en place de l'indemnité de résidence pour tous les agents de la fonction publique au vu de l'évolution démographique de la ville de Toulouse (plus de 18 000 habitants /an en plus). Les textes de loi permettent d'intégrer ces éléments et de permettre aux agents de bénéficier de cette indemnité.

Le Préfet s'est engagé à relayer notre revendication de bénéfice de l'indemnité de résidence pour les agent.es de l'agglomération toulousaine où le coût du logement explose. Un courrier sera envoyé la semaine prochaine au ministre de la fonction publique pour porter les demandes concernant la formation spécialisée à titre expérimental, mais également la requête concernant l'indemnité de résidence.